

Un dispositif d'accueil de jeunes africains à Sciences Po Bordeaux

Bordeaux-Afrique : L'Ambition FONdatrice

Depuis plus de 50 ans Sciences Po Bordeaux entretient des relations étroites avec de nombreuses universités partenaires africaines.

La création du Centre d'Étude d'Afrique Noire (CEAN) en 1958 devenu une unité mixte de recherche du CNRS et dénommé désormais « **Les Afriques dans le Monde** » (LAM), sous tutelle CNRS et IRD, est un des exemples de l'ancienneté et de l'intensité des liens ainsi tissés.

Une autre illustration de cette riche histoire réside dans l'importance du **réseau d'anciens élèves de Sciences Po Bordeaux** occupant, dans leurs pays respectifs, des responsabilités élevées dans diverses institutions publiques ou privées et qui ont, à maintes reprises, montré leur attachement à l'école qui les a formés à Bordeaux.

Créé en 2016, **le programme BALAFON** permet à des étudiants africains d'intégrer Sciences Po Bordeaux, en les soutenant financièrement dans la réussite de leur diplôme.

PROGRAMME | **BALAFON**
Bordeaux-Afrique
L'Ambition FONdatrice



Partenaires



Balafon [n.m.] : remarquable instrument de musique, aux sonorités aussi fluides qu'harmonieuses. Est un de ceux qui figurent au patrimoine musical et culturel africain, désormais universel. Le balafon est présent dans toute l'Afrique occidentale.



Comment se déroule le programme ?

- 1** Les élèves sont recrutés à bac +3 dans deux universités d'Abidjan, l'une privée et l'autre publique.
Des liens étroits sont établis entre les trois communautés.
- 2** Ils intègrent le master Économie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale (ESSIS), en apprentissage à Sciences Po Bordeaux, partenaire du dispositif.
L'établissement exonère l'élève des frais d'inscription et un parrain l'accompagne tout au long de son parcours de master.
- 3** Un bailleur assure le financement de la 4^e année à raison de :
 - 800 €/mois au titre du mécénat pendant 10 mois ;
 - un billet d'avion A/R estimé à 1000 €.*Le fonds FAIRE de Sciences Po Bordeaux servant de fonds de secours et de soutien si nécessaire.*
- 4** Le même bailleur ou une structure tierce embauche le jeune en apprentissage en 5^e année.
La structure rémunère le jeune selon les conditions du contrat d'apprentissage assurant ainsi un revenu fixe à l'élève. Le coût de la formation est pris en charge par les fonds issus de la taxe d'apprentissage.



Soutenir BALAFON c'est :

- **donner une chance** à un élève qui le mérite ;
- construire pour **demain**, avec nos partenaires africains, une Afrique ambitieuse ;
- **fonder un lien fort** entre la métropole régionale bordelaise et de futurs décideurs africains qui n'oublieront jamais la ville de leurs études supérieures ;
- assumer pleinement **la responsabilité sociale** des entreprises dans un projet porté par des institutions reconnues, fiables et défendant les mêmes valeurs.

VOS CONTACTS

Lucile MARTIN, Directrice des relations internationales | l.martin@sciencespobordeaux.fr

Ronan LE GRAËT, Directeur de la formation continue et de l'apprentissage | r.le.graet@sciencespobordeaux.fr